

---

# Catégorie portefeuille de croissance à long terme LifePoints Russell

---

30 JUIN 2011

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient des faits saillants financiers, mais ne renferme pas l'ensemble des états financiers annuels audités de la Catégorie. Vous pouvez également obtenir un exemplaire additionnel du rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds et des états financiers annuels en visitant notre site Web ou le site de SEDAR à [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille de la Catégorie en composant le 1-888-509-1792, en accédant à notre site Web au [www.russell.com/ca](http://www.russell.com/ca) ou en nous écrivant à l'adresse suivante : Investissements Russell Canada Limitée, 100, King Street West, 1, First Canadian Place, bureau 5900, Toronto (Ontario), M5X 1E4.

Ce rapport peut contenir des énoncés prospectifs sur la Catégorie, sa stratégie, son rendement prévu et sa situation. Les énoncés prospectifs sont des énoncés prédictifs, et dépendent de circonstances ou d'événements futurs, ou y font référence, ou comportent des termes comme « prévoir », « anticiper », « projeter », « croire », « estimer » ou des versions négatives de ces termes, et des expressions semblables. En outre, tout énoncé portant sur les stratégies, les perspectives ou le rendement futur ainsi que sur l'avenir possible de la Catégorie constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles et les projections quant aux événements futurs et sont intrinsèquement assujettis, entre autres choses, au risque et aux incertitudes touchant la Catégorie et aux hypothèses qui ont été établies à son égard, ainsi qu'aux facteurs économiques. Les énoncés prospectifs ne sont pas une garantie du rendement futur, et les événements et les résultats réels pourraient différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs faits par la Catégorie. De nombreux facteurs importants pourraient contribuer à ces écarts, notamment les facteurs économiques et politiques généraux ainsi que les facteurs de marché, les taux d'intérêt et les taux de change, les marchés des capitaux, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les modifications dans la réglementation gouvernementale, les actions en justice ou les mesures réglementaires imprévues, et les catastrophes.

Il est à souligner que la liste ci-dessus n'est pas exhaustive. Les lecteurs sont encouragés à examiner attentivement ces facteurs et autres avant de prendre une quelconque décision de placement, et il leur est vivement conseillé de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. De plus, ils devraient prendre note que la Catégorie n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs pour tenir compte d'une nouvelle information, d'événements futurs ou d'autres éléments.



# Catégorie portefeuille de croissance à long terme LifePoints Russell

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

## Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement de la Catégorie consiste à offrir une croissance du capital à long terme, en investissant principalement dans des actions canadiennes et étrangères. La Catégorie effectuera certains placements dans des titres à revenu fixe et des instruments financiers, ce qui réduira la volatilité tout en offrant une certaine croissance grâce à la plus-value de ces placements, en plus de procurer un revenu.

La Catégorie investit essentiellement dans d'autres organismes de placement collectif gérés par Russell, dits les « Fonds sous-jacents ». L'investissement de la Catégorie dans des Fonds sous-jacents permet une diversification parmi les catégories d'actifs, les styles de placement et les sous-conseillers.

Voici la répartition d'actif cible de la Catégorie dans les Fonds sous-jacents au 30 juin 2011 :

Fonds d'investissement d'actions canadiennes Russell	25 %
Fonds d'investissement à revenu fixe canadien Russell	20 %
Fonds d'investissement d'actions américaines Russell	18 %
Fonds d'investissement d'actions outre-mer Russell	17 %
Fonds d'investissement d'actions mondiales Russell	12 %
Fonds de petites sociétés Russell	4 %
Fonds d'actions marchés émergents Russell	4 %

La référence actuelle de la Catégorie, dont le rendement sert de point de comparaison à celui de la Catégorie, est composée à 20 % de l'indice obligataire universel DEX, à 26,7 % de l'indice composé plafonné S&P/TSX et à 53,3 % de l'indice Russell des sociétés à forte capitalisation de pays développés (net). Chaque sous-conseiller peut se voir attribuer une référence distincte pour les actifs des Fonds sous-jacents qu'il gère, pour que soit mieux reflété le style de placement ou le segment du marché du sous-conseiller.

## Résultats

Pour l'exercice clos le 30 juin 2011, la Catégorie portefeuille de croissance à long terme LifePoints Russell (la « Catégorie ») a affiché un rendement de 16,48 %\*, contre 16,51 % pour sa référence.

Pendant la période, l'actif net de la Catégorie a augmenté de 3,0 M\$ par suite d'une plus-value sur titres de 1,4 M\$, de souscriptions nettes de 1,3 M\$ et d'un revenu de placement net de 0,3 M\$. Le revenu de placement net s'entend du revenu de placement total gagné sur les titres, moins les charges de la Catégorie. Le revenu de placement total de la Catégorie pour la période s'est chiffré à 0,6 M\$, comparativement à 0,4 M\$ pour la période précédente. Le changement s'explique surtout par un gain de 0,2 M\$ au titre des contrats de change à terme (comparativement à néant pour la période précédente). Les charges de la Catégorie ont augmenté de 74 000 \$ (environ 30 %) par rapport à la période précédente, surtout à cause de l'accroissement des frais de gestion imputable à l'augmentation de l'actif net de la Catégorie et de l'entrée en vigueur de la taxe de vente harmonisée (TVH) le 1<sup>er</sup> juillet 2010.

Les marchés boursiers ont enregistré des rendements en demi-teinte, mais positifs, pendant l'exercice. Ils ont affiché des gains appréciables au second semestre de 2010, alors que la confiance dans la reprise économique mondiale se raffermissait et que les investisseurs privilégiaient les actifs plutôt risqués. Cependant, les marchés financiers ont été confrontés à des problèmes particuliers au premier semestre de 2011, et la confiance des investisseurs dans la reprise économique mondiale a été mise à rude épreuve. En effet, la convergence de plusieurs événements – l'agitation géopolitique en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, les gros problèmes d'approvisionnement résultant du tremblement de terre au Japon et du désastre nucléaire qui s'en est suivi, les rapports économiques moins favorables que prévu aux États-Unis et l'aggravation soutenue de la crise des dettes souveraines de la zone euro – a fait dégringoler les titres à risque plutôt élevé. En mai et juin, les cours des marchandises ont perdu une bonne partie des gains réalisés au premier trimestre; le prix du pétrole, en particulier, est passé d'un sommet de 113 \$ US le baril à 95 \$ US. La crainte d'un ralentissement de la croissance mondiale et l'incertitude économique ont

eu une incidence négative sur les actions cycliques ou sensibles à la conjoncture économique (celles qui se comportent bien quand les prévisions économiques sont bonnes), de même que sur les titres et les marchés (dont le Canada) liés aux marchandises. Dans ce contexte, les investisseurs ont privilégié les actions défensives et celles qui rapportent des dividendes.

Le ralentissement de la croissance mondiale, l'atténuation des attentes inflationnistes et l'intensification de l'aversion pour le risque provoquée par la crise de la dette en Grèce ont aidé le marché obligataire à dégager un rendement positif pour l'exercice. Les données économiques publiées au troisième trimestre de 2010 indiquaient que la croissance mondiale ralentissait et que l'inflation était endiguée, ce qui a exercé une pression à la baisse sur les taux d'intérêt et fait bondir le cours des obligations. Toutefois, au quatrième trimestre de 2010, des nouvelles économiques encourageantes ont mis les marchés obligataires à l'épreuve, puisqu'elles se sont traduites par un renouvellement de la confiance dans la reprise et une pression à la hausse sur les taux d'intérêt. Pendant cette période, les investisseurs ont échangé leurs obligations contre des actions, plus risquées. Au Canada comme à l'échelle mondiale, les marchés des titres à revenu fixe ont dégringolé pendant le dernier trimestre de 2010 et le premier de 2011, car il était prévu que la reprise économique s'accélére. Dès le départ, l'anticipation de majorations des taux d'intérêt au milieu de 2011 a fait grimper les rendements obligataires. Cependant, en avril 2011, l'humeur des investisseurs a connu un retournement, alors que la faiblesse des données économiques aux États-Unis, conjuguée aux préoccupations soutenues concernant les dettes souveraines de la zone euro, la montée des prix de l'énergie et les contraintes d'approvisionnement au Japon, pointait vers un repli de la consommation et de la croissance. Par conséquent, les marchés des titres à revenu fixe se sont redressés au deuxième trimestre de 2011. Pendant l'exercice, la Banque du Canada a majoré son taux de financement à un jour par deux fois, en juillet et septembre 2010, puis elle l'a maintenu à 1,00 % durant le reste de l'exercice. Pour sa part, la Réserve fédérale américaine a maintenu sa fourchette cible des fonds fédéraux entre 0,00 % et 0,25 % tout au long de l'exercice.

Afin de réaliser son mandat de répartition d'actifs, la Catégorie investit son actif dans des parts de Fonds sous-jacents gérés par Russell. Le rendement relatif des Fonds sous-jacents par rapport à leur référence respective est abordé dans le rapport de la direction sur le rendement du fonds de chaque Fonds sous-jacent, à la rubrique « Résultats ».

La Catégorie a profité de la belle tenue de quatre de ses sept Fonds sous-jacents par rapport à leur référence respective pendant la période. Elle a surpondéré les actions et sous-pondéré les obligations, et sa démarche a porté ses fruits : les marchés boursiers ont surclassé les marchés canadiens des titres à revenu fixe. Pour ce qui concerne la répartition de son actif, la Catégorie a bénéficié de la surpondération du Fonds d'investissement d'actions mondiales Russell, dont l'apport à la performance de la Catégorie par rapport à sa référence s'est avéré des plus importants grâce à une sélection judicieuse de titres, notamment dans le secteur de la consommation discrétionnaire, et à une répartition géographique favorable, en particulier la sous-pondération du Japon. De plus, l'apport du Fonds d'investissement d'actions outre-mer Russell et du Fonds d'investissement d'actions canadiennes Russell s'est révélé positif. Cependant, l'exposition de la Catégorie au Fonds d'actions marchés émergents Russell et au Fonds de petites sociétés Russell a fait baisser le rendement.

Pendant la période, l'attribution en titres à revenu fixe de la Catégorie a favorisé le rendement. Le Fonds d'investissement à revenu fixe canadien Russell a devancé sa référence, car il a surpondéré les obligations de sociétés, qui ont surpassé les obligations du gouvernement du Canada pendant la période. De plus, le Fonds d'investissement à revenu fixe canadien Russell a profité quand les taux des obligations à long terme se sont repliés et que ceux des obligations à court terme ont augmenté. La durée moyenne des obligations détenues par le Fonds d'investissement à revenu fixe canadien Russell a été inférieure à celle de sa référence. Cette stratégie a eu une incidence favorable sur le rendement pendant la plus grande partie de la période, lorsque le marché obligataire a plongé, mais un impact négatif au cours des trois derniers mois de l'exercice, alors que les cours des obligations se redressaient parce qu'on craignait un affaiblissement de l'économie.

\* Selon le rendement des actions de série B, déduction faite des charges payées par la Catégorie. Le rendement des actions de série F s'est établi à 18,30 %. Le rendement des séries d'actions peut changer en raison de la variation des charges. Pour de plus amples détails, veuillez vous reporter à la section « Description des séries et frais de gestion ».

# Catégorie portefeuille de croissance à long terme LifePoints Russell

## Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

### Risque

L'ensemble des risques courus par la Catégorie est décrit dans le prospectus. Au cours de la période, il n'y a eu aucun changement important dans le profil de risque de la Catégorie. Le profil de risque de la Catégorie et le bien-fondé du placement correspondent toujours à la description qui en est faite dans le prospectus.

Toutefois, avec effet au 29 juin 2011 et tel qu'il est décrit dans le prospectus de la Catégorie, les Fonds Russell ont adopté la méthode d'évaluation des risques recommandée par l'Institut des Fonds d'investissement du Canada (l'« IFIC ») afin de garantir la conformité avec les exigences du nouveau formulaire 81-101F3, *Contenu de l'aperçu du Fonds*, du *Règlement 81-101 sur le régime de prospectus des organismes de placement collectif*. La cote de risque attribuée à cette Catégorie est donc passée de « inférieure à la moyenne » à « de faible à moyen », afin qu'elle soit conforme à la méthode et à la terminologie d'évaluation des risques de l'IFIC.

### Événements récents

Le 1<sup>er</sup> juillet 2010, la Colombie-Britannique et l'Ontario ont adopté la taxe de vente harmonisée (TVH), respectivement au taux de 12 % et de 13 %. Aussi la Catégorie est-elle désormais tenue de payer une taxe provinciale additionnelle sur les frais de gestion et d'exploitation, sauf les droits de dépôt. L'assujettissement à la TVH est fondé sur la province de résidence de l'actionnaire. Par conséquent, la Catégorie applique un taux mixte de TVH fondé sur le nombre moyen pondéré d'actionnaires de chaque province pour chaque série de la Catégorie. La TVH devrait faire augmenter le ratio des frais de gestion de la Catégorie.

Avec effet au 31 octobre 2010, Investissements Russell Canada Limitée a ajouté à la Catégorie portefeuille de croissance à long terme LifePoints Russell une position dans le Fonds de petites sociétés Russell. La position initiale, fixée à 3,75 %, a été rendue possible par la réduction égale de l'exposition au Fonds d'investissement d'actions canadiennes Russell et au Fonds d'investissement d'actions mondiales Russell. Le Fonds de petites sociétés Russell investit dans des sociétés dont la capitalisation boursière est inférieure à 3 G\$ CA et il procure une diversification supplémentaire par rapport aux avoirs en titres de sociétés à grande capitalisation boursière.

Avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2011, une partie de la référence de la Catégorie est passée de l'indice MSCI Monde 100 % É.-U. couvert par rapport au dollar canadien, à l'indice Russell des sociétés à forte capitalisation de pays développés (net), avec couverture du dollar canadien par rapport au billet vert, qui représente mieux l'éventail des titres où les Fonds sous-jacents investissent.

Avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2011, le taux des frais de gestion des séries B et I-6 de la Catégorie portefeuille de croissance à long terme LifePoints Russell a été ramené de 2,50 % à 2,40 %.

Pendant la période, la Catégorie a renoncé à sa stratégie de couverture du dollar américain. En effet, elle croit qu'à mesure que l'économie américaine se stabilisera et que la reprise économique mondiale se poursuivra, le dollar canadien risquera de se déprécier par rapport au dollar américain.

Avec effet au 4 avril 2011, Investissements Russell Canada Limitée a ajouté à la Catégorie portefeuille de croissance à long terme LifePoints Russell une position dans le Fonds d'actions marchés émergents Russell. La position initiale, fixée à 3,75 %, a été rendue possible par la réduction égale de l'exposition au Fonds d'investissement d'actions mondiales Russell. Le Fonds d'actions marchés émergents Russell fournit une exposition au potentiel de croissance appréciable des économies peu développées de même qu'une plus grande diversification géographique.

Les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») remplaceront les principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR ») pour les entreprises ayant une obligation d'information du public, qui comprennent les fonds d'investissement et d'autres émetteurs assujettis. Le 12 janvier 2011, le Conseil des normes comptables du Canada (« CNC ») a décidé de reporter d'une autre année, soit au 1<sup>er</sup> janvier 2013, l'adoption des IFRS par les sociétés de placement, qui ont donc deux années de plus que les autres entités ayant une obligation d'information du public pour adopter les IFRS. En vue de se conformer aux exigences des IFRS le moment venu, le gestionnaire a pris les dispositions suivantes :

- Il a mis sur pied un groupe de travail chargé de préciser les principales différences entre les PCGR du Canada et les IFRS et de coordonner le passage aux IFRS.
- Il a relevé les domaines où il faudra modifier l'information présentée en vertu des IFRS.
- Il a évalué le niveau de préparation des systèmes actuels d'information comptable et de technologie de l'information à la transition aux IFRS.
- Il a évalué les incidences probables des IFRS sur les aspects touchant à l'exploitation des entreprises, comme les contrôles internes, la dotation en personnel et les besoins en formation.

Selon les différences observées actuellement entre les PCGR du Canada et les IFRS, il est prévu que l'adoption des IFRS n'aura aucune incidence sur le calcul de l'actif net ou de la valeur liquidative. Les IFRS devraient avoir une incidence sur la présentation globale des états financiers et obliger le gestionnaire à fournir des renseignements supplémentaires dans les notes annexes. Par contre, l'évaluation actuelle du gestionnaire quant aux conséquences des IFRS risque de changer si de nouvelles normes sont émises ou si les interprétations des normes actuelles sont révisées.

### Opérations entre apparentés

#### **Gestionnaire, conseiller en valeurs et placeur principal**

La Catégorie est gérée par Russell. Russell est une filiale en propriété exclusive de Frank Russell Company (« FRC »).

Russell fournit tous les services de gestion et d'administration dont la Catégorie a besoin pour mener ses activités quotidiennes, ou en coordonne la prestation, y compris les services de conseil en placement, les services de tenue des comptes et des registres, et d'autres services.

Russell est le conseiller en valeurs de la Catégorie (le « conseiller en valeurs »). Russell a conclu avec FRC et Russell Implementation Services Inc. (« RIS »), un membre du même groupe, des conventions de sous-conseiller visant la prestation de services à la Catégorie.

Russell est également le placeur principal de la Catégorie et détient les droits exclusifs lui permettant de placer et de coordonner le placement des actions de la Catégorie dans toutes les provinces et dans tous les territoires du Canada où celles-ci peuvent être vendues.

Russell reçoit des honoraires de gestion mensuels, calculés quotidiennement en fonction de la valeur liquidative moyenne de chaque série d'actions de la Catégorie et payés mensuellement.

### Frais d'administration des fonds

Les frais d'administration des fonds sont les frais d'exploitation des fonds engagés par Russell au nom de la Catégorie. Ils incluent, sans s'y limiter, le temps consacré aux exigences réglementaires, aux commentaires trimestriels, aux relevés des clients, aux relevés d'impôt, aux autres communications avec les actionnaires, à la coordination des vérifications des fonds et à d'autres activités d'exploitation. Russell se fait rembourser ces dépenses par la Catégorie et le montant de ces frais est indiqué au poste Frais d'administration des fonds dans les états des résultats de la Catégorie.

Le comité d'examen indépendant de la Catégorie (le « CEI ») a émis une instruction permanente confirmant son opinion selon laquelle la méthode utilisée par Russell pour recouvrer ces frais d'exploitation aboutit à un résultat juste et raisonnable pour la Catégorie. L'instruction permanente est tributaire de l'application, par Russell, de procédures et politiques écrites et spécifiques concernant la répartition de ces frais.

### Description des séries

La Catégorie offre des actions des séries B et F.

Les actions de série B comportent des frais de gestion annuels. Le courtier reçoit des commissions de suivi qui proviennent de ces frais.

# Catégorie portefeuille de croissance à long terme LifePoints Russell

## Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

Les actions de série F sont offertes uniquement aux investisseurs qui participent à un programme intégré ou à un programme de services contre rémunération. Ces actions sont assorties de frais de gestion modiques. Elles ne prévoient le paiement d'aucune commission de suivi au courtier. Plutôt, chaque investisseur négocie des honoraires permanents distincts, payés directement au courtier.

### Frais de gestion

Les frais de gestion annuels payés par la Catégorie correspondent à un pourcentage de la valeur liquidative moyenne quotidienne de chaque série, à l'exclusion des impôts applicables et des frais d'exploitation. Le pourcentage est présenté ci-après :

Série B	Série F
2,40 %	1,05 %

À partir de ces frais, Russell paie d'autres fournisseurs de services, dont les placeurs et les sous-conseillers. Les principaux services rendus, exprimés en pourcentage, sont présentés ci-après :

	Pourcentage des frais de gestion
Commissions de vente et de suivi	50 %
Conseil en valeurs et autres frais	50 %

### Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent les principales données financières concernant la Catégorie et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les exercices clos le 30 juin.

#### Actif net par action de la Catégorie<sup>1)</sup>

Série B	2011	2010	2009*
<b>Actif net au début de la période</b>	10,86 \$	10,49 \$	10,00 \$
<b>Augmentation (diminution) liée aux activités</b>			
Total des produits	0,60 \$	0,52 \$	0,06 \$
Total des charges	(0,34) \$	(0,31) \$	(0,18) \$
Gains (pertes) réalisés de la période	0,57 \$	0,20 \$	(0,05) \$
Gains (pertes) non réalisés de la période	0,90 \$	(0,09) \$	1,14 \$
<b>Total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités<sup>2)</sup></b>	<b>1,73 \$</b>	<b>0,32 \$</b>	<b>0,97 \$</b>
<b>Distributions</b>			
Revenus de placement (sauf les dividendes)	- \$	- \$	- \$
Dividendes	(0,08) \$	(0,07) \$	- \$
Gains en capital	(0,15) \$	- \$	- \$
Remboursement de capital	- \$	- \$	- \$
<b>Total des distributions annuelles<sup>3)</sup></b>	<b>(0,23) \$</b>	<b>(0,07) \$</b>	<b>- \$</b>
<b>Actif net à la fin de la période</b>	<b>12,40 \$</b>	<b>10,86 \$</b>	<b>10,49 \$</b>

Série F	2011	2010	2009*
<b>Actif net au début de la période</b>	11,14 \$	10,60 \$	10,00 \$
<b>Augmentation (diminution) liée aux activités</b>			
Total des produits	0,63 \$	0,54 \$	0,06 \$
Total des charges	(0,16) \$	(0,14) \$	(0,08) \$
Gains (pertes) réalisés de la période	0,61 \$	0,19 \$	(0,05) \$
Gains (pertes) non réalisés de la période	0,68 \$	0,18 \$	1,28 \$
<b>Total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités<sup>2)</sup></b>	<b>1,76 \$</b>	<b>0,77 \$</b>	<b>1,21 \$</b>
<b>Distributions</b>			
Revenus de placement (sauf les dividendes)	- \$	- \$	- \$
Dividendes	(0,08) \$	(0,07) \$	- \$
Gains en capital	(0,15) \$	- \$	- \$
Remboursement de capital	- \$	- \$	- \$
<b>Total des distributions annuelles<sup>3)</sup></b>	<b>(0,23) \$</b>	<b>(0,07) \$</b>	<b>- \$</b>
<b>Actif net à la fin de la période</b>	<b>12,92 \$</b>	<b>11,14 \$</b>	<b>10,60 \$</b>

\* Du 27 octobre 2008 au 30 juin 2009

- 1) Les renseignements présentés proviennent des états financiers annuels audités de la Catégorie.
- 2) L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel d'actions en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.
- 3) Les distributions ont été réinvesties dans des actions additionnelles de la Catégorie, à moins que l'actionnaire n'ait demandé un remboursement au comptant.

#### Ratios et données supplémentaires

Série B	2011	2010	2009*
Valeur liquidative totale (en milliers) <sup>1)</sup>	11 537 \$	9 236 \$	7 242 \$
Nombre d'actions en circulation <sup>1)</sup>	930 499	850 754	690 176
Ratio des frais de gestion <sup>2)</sup>	2,88 %	2,78 %	2,76 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge	3,00 %	3,21 %	3,09 %
Ratio des frais d'opération (%) <sup>3)</sup>	0,12 %	0,07 %	0,11 %
Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>4)</sup>	31,23 %	15,70 %	26,70 %
<b>Valeur liquidative par action</b>	<b>12,40 \$</b>	<b>10,86 \$</b>	<b>10,49 \$</b>

Série F	2011	2010	2009*
Valeur liquidative totale (en milliers) <sup>1)</sup>	1 449 \$	732 \$	802 \$
Nombre d'actions en circulation <sup>1)</sup>	112 174	65 731	75 603
Ratio des frais de gestion <sup>2)</sup>	1,34 %	1,26 %	1,24 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge	1,45 %	1,68 %	1,57 %
Ratio des frais d'opération (%) <sup>3)</sup>	0,12 %	0,07 %	0,11 %
Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>4)</sup>	31,23 %	15,70 %	26,70 %
<b>Valeur liquidative par action</b>	<b>12,92 \$</b>	<b>11,14 \$</b>	<b>10,60 \$</b>

\* Du 27 octobre 2008 au 30 juin 2009

- 1) Données fournies au 30 juin de l'exercice indiqué.
- 2) Le ratio des frais de gestion est obtenu à partir du total des charges de la période en question (à l'exclusion des commissions et des autres coûts d'opérations de la Catégorie), ce qui comprend les charges engagées indirectement en raison des placements de la Catégorie dans les Fonds sous-jacents, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.
- 3) Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts d'opérations de la Catégorie et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Le calcul du ratio des frais d'opération exige qu'un fonds d'investissement qui effectue des placements dans les titres d'autres fonds d'investissement établisse ce ratio en tenant compte des commissions et des autres coûts d'opérations du portefeuille imputables à ses placements dans chacun des Fonds d'investissement sous-jacents.
- 4) Le taux de rotation du portefeuille de la Catégorie indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs de la Catégorie gère activement les placements de celle-ci. Un taux de rotation du portefeuille de 100 % signifie que la Catégorie achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé, plus les coûts d'opérations payables par la Catégorie sont élevés, et plus il est probable qu'un actionnaire réalisera des gains en capital imposables pour la période. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement de la Catégorie.

# Catégorie portefeuille de croissance à long terme LifePoints Russell

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

## Rendement passé

Le rendement passé représente le rendement historique de chaque série d'actions de la Catégorie. Ces renseignements ne sont fournis que pour montrer le rendement passé et ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur.

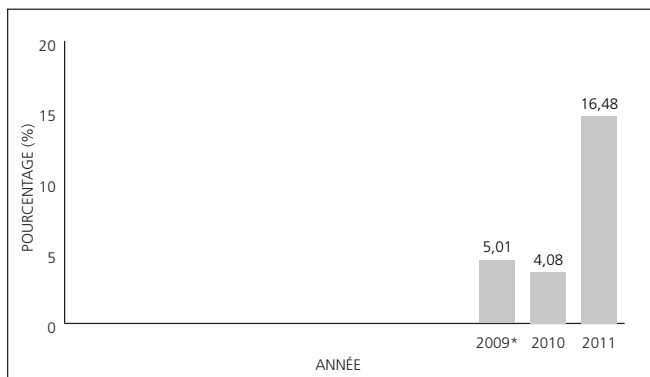
Les données sur le rendement supposent le réinvestissement de toutes les distributions dans des actions de même série de la Catégorie. Ce rendement ne tient pas compte des frais d'acquisition et de rachat, des frais facultatifs, des impôts sur les bénéfices ni des frais versés directement à Russell ou au conseiller en placement de l'actionnaire qui auraient réduit le rendement ou la performance. Même si vos distributions ont été réinvesties, vous serez peut-être tenu de payer l'impôt sur ces distributions. Veuillez consulter votre conseiller fiscal.

## Rendements annuels

Les graphiques ci-après présentent le rendement annuel de chaque série d'actions pour chacun des exercices clos les 30 juin. La date de début des activités indiquée dans la présente section est celle à laquelle les actions des séries ont été offertes initialement au public, tandis que celle présentée à la section « Faits saillants financiers » correspond à leur date d'établissement.

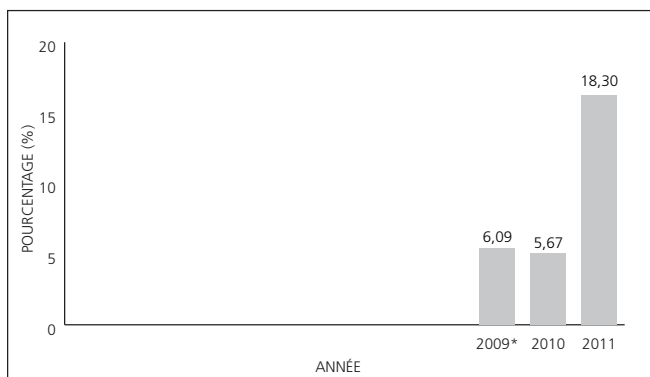
Ils montrent également la variation du rendement de la Catégorie d'une année à l'autre et indiquent, en pourcentage, la croissance ou la diminution d'un placement entre le premier jour et le dernier jour de chaque exercice.

### Rendements annuels – Série B



\* Du 31 octobre 2008 au 30 juin 2009 (données non annualisées)

### Rendements annuels – Série F



\* Du 31 octobre 2008 au 30 juin 2009 (données non annualisées)

## Rendements annuels composés

Les tableaux présentent l'historique des rendements annuels composés totaux des actions de la Catégorie, comparés au rendement de la référence, de la référence conjuguée à l'indice MSCI, de la référence couverte, de l'indice composé plafonné S&P/TSX, de l'indice obligataire universel DEX, de l'indice Russell des sociétés à forte capitalisation de pays développés (net), de l'indice MSCI Monde et de l'indice MSCI Monde 100 % É.-U. couvert par rapport au dollar canadien.

Au 30 juin 2011, la référence était composée à 20 % de l'indice obligataire universel DEX, à 26,7 % de l'indice composé plafonné S&P/TSX et à 53,3 % de l'indice Russell des sociétés à forte capitalisation de pays développés (net).

La référence conjuguée à l'indice MSCI indique le rendement de la référence, compte non tenu du passage de l'indice MSCI Monde à l'indice Russell des sociétés à forte capitalisation de pays développés (net), qui a eu lieu le 31 décembre 2010, et est composée à 20 % de l'indice obligataire universel DEX, à 26,7 % de l'indice composé plafonné S&P/TSX et à 53,3 % de l'indice MSCI Monde.

La référence couverte est composée à 20 % de l'indice obligataire universel DEX, à 26,7 % de l'indice composé plafonné S&P/TSX et à 53,3 % de l'indice MSCI Monde 100 % É.-U. couvert par rapport au dollar canadien. Les changements apportés à la référence sont présentés dans la section « Événements récents » du rapport de la direction sur le rendement du fonds.

### Période close le 30 juin 2011

Rendements annuels composés	Depuis le 31 octobre 2008	Dernier exercice
Actions de série B <sup>1)</sup>	9,49 %	16,48 %
Actions de série F <sup>1)</sup>	11,19 %	18,30 %
Référence	9,28 %	16,51 %
Référence conjuguée à l'indice MSCI	9,22 %	16,34 %
Référence couverte	10,25 %	19,32 %
Indice composé plafonné S&P/TSX <sup>2)</sup>	15,73 %	20,87 %
Indice obligataire universel DEX <sup>3)</sup>	7,48 %	4,67 %
Indice Russell des sociétés à forte capitalisation de pays développés (net) <sup>4),8)</sup>	6,33 %	18,85 %
Indice MSCI Monde <sup>5),7),8)</sup>	6,23 %	18,53 %
Indice MSCI Monde 100 % É.-U. couvert par rapport au dollar canadien <sup>6),7),8)</sup>	8,04 %	24,16 %

1) Déduction faite de tous les frais et charges payés par la Catégorie.

2) Source : TSX © Copyright 2010 TSX Inc. Tous droits réservés.

3) Source : PC-Bond, division de TSX Inc. Copyright © TSX Inc. Tous droits réservés. L'information contenue dans le présent document ne doit être ni redistribuée, ni vendue, ni modifiée et ne doit pas servir à créer un dérivé sans le consentement écrit préalable de TSX Inc. L'UTILISATEUR DE CETTE INFORMATION RECONNAÎT QUE TSX INC. ET LES PARTIES LUI FOURNISSANT DES DONNÉES N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE OU À L'EXHAUSTIVITÉ DES DONNÉES FOURNIES, NI AUX RETARDS, INTERRUPTIONS OU OMISSIONS QUI S'Y RAPPORTENT, NI POUR LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS SUITE À L'UTILISATION DE CES DONNÉES. L'UTILISATEUR RECONNAÎT ÉGALEMENT QUE NI TSX INC. NI LES PARTIES LUI FOURNISSANT DES DONNÉES NE FONT DE DÉCLARATION NI N'OFFRENT DE GARANTIE OU CONDITION EXPRESSE OU IMPLICITE QUANT AUX RÉSULTATS À OBTENIR DE L'UTILISATION DES DONNÉES, À LA QUALITÉ MARCHANDE OU À L'ADÉQUATION DES DONNÉES À UNE FIN PARTICULIÈRE.

4) L'indice Russell des sociétés à forte capitalisation de pays développés (net) a été adopté le 31 décembre 2010. Avant cette date, le rendement historique était lié au rendement de l'indice MSCI Monde, dont le calcul tient compte des dividendes nets investis quotidiennement. L'indice MSCI Monde, dont le calcul tient compte des dividendes nets investis quotidiennement, a été adopté le 31 décembre 2008. Avant cette date, le rendement historique était lié au rendement de l'indice MSCI Monde hors Canada (indice personnalisé établi par MSCI), dont le calcul incluait les dividendes nets investis quotidiennement. Les indices Russell mentionnés sont des marques de commerce de Frank Russell Company. Investissements Russell Canada Limitée, une filiale en propriété exclusive de Frank Russell Company, est le gestionnaire des Fonds (les « produits »). Frank Russell Company ne parraine

# Catégorie portefeuille de croissance à long terme LifePoints Russell

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

pas les produits, ni ne les garantit, ni ne les vend, ni n'en fait la promotion, et elle ne fait aucune déclaration quant à la pertinence d'investir dans les produits. Frank Russell Company n'assume aucune responsabilité à l'égard des produits et n'a effectué aucun examen de ceux-ci ou de toute publication connexe, et ne fait aucune déclaration ni ne fournit aucune garantie, expresse ou implicite, relativement à leur exactitude, leur exhaustivité ou à tout autre égard. Frank Russell Company ne garantit aucunement l'exactitude ou l'exhaustivité des indices Russell mentionnés ou des données auxquelles ils font référence, et n'assume aucune responsabilité en ce qui a trait aux erreurs, aux omissions et aux interruptions qui s'y rapportent. Sans limiter ce qui précède, en aucun cas Frank Russell Company ne sera tenue responsable des préjudices directs, indirects, particuliers, punitifs ou consécutifs (y compris les manques à gagner), et ce, même si elle a été avertie de la possibilité de tels préjudices.

- 5) L'indice MSCI Monde ne fait actuellement pas partie de la référence. Il constitue une composante de la référence conjuguée à l'indice MSCI. L'indice MSCI Monde, dont le calcul tient compte des dividendes nets investis quotidiennement, a été adopté le 31 décembre 2008. Avant cette date, le rendement historique était lié au rendement de l'indice MSCI Monde hors Canada (indice personnalisé établi par MSCI), dont le calcul tient compte des dividendes nets réinvestis après déduction des retenues d'impôts.
- 6) L'indice MSCI Monde 100 % É.-U. couvert par rapport au dollar canadien ne fait pas partie de la référence. Il constitue une composante de la référence conjuguée à l'indice couvert. L'indice MSCI Monde 100 % É.-U. couvert par rapport au dollar canadien, dont le calcul tient compte des dividendes nets réinvestis quotidiennement, a été adopté le 30 octobre 2009. Le rendement historique est lié au rendement de l'indice MSCI Monde, dont le calcul tient compte des dividendes nets investis quotidiennement. L'indice MSCI Monde, dont le calcul tient compte des dividendes nets investis quotidiennement, a été adopté le 31 décembre 2008. Avant cette date, le rendement historique était lié au rendement de l'indice MSCI Monde hors Canada (indice personnalisé établi par MSCI), dont le calcul tient compte des dividendes nets réinvestis après déduction des retenues d'impôts.
- 7) Source : MSCI. L'information MSCI n'est destinée qu'à votre usage personnel et ne doit être ni reproduite ni diffusée sous quelque forme que ce soit, ni servir à créer un instrument ou un produit financier ou encore un indice quel qu'il soit. Cette information est fournie « telle quelle » et son utilisateur est pleinement responsable du risque lié à l'utilisation qu'il pourrait en faire ou autoriser quelqu'un à en faire. MSCI, ses sociétés affiliées ou toute autre personne ayant participé ou étant liée à la compilation, au calcul ou à la création de l'information MSCI (collectivement, les « parties MSCI ») ne donnent aucune garantie ni ne font de déclaration, explicite ou implicite, concernant cette information ou les résultats qui découleront de son utilisation, et les parties MSCI se dégagent de toute responsabilité (y compris et sans s'y limiter, toutes les responsabilités liées à l'originalité, à l'exactitude, à l'exhaustivité, au caractère opportun, à l'absence de contrefaçon, à la qualité marchande et à l'adaptation à un usage particulier) à l'égard de cette information. Sans limiter ce qui précède, en aucun cas les parties MSCI ne seront tenues responsables des préjudices directs, indirects, particuliers, consécutifs, punitifs ou autres (y compris et sans s'y limiter les manques à gagner), et ce même si elles ont été averties de la possibilité de tels préjudices ou si elles avaient pu l'anticiper.
- 8) Les rendements annuels composés présentés relativement à cet indice sont établis en intégrant le rendement de chaque indice dont le rendement historique est lié à cet indice pour la période au cours de laquelle ce dernier faisait partie de la référence (ou de la référence couverte, le cas échéant) du Portefeuille. Ils n'englobent pas le rendement de cet indice pendant la période où il ne faisait pas partie de la référence du Portefeuille. La référence (ou la référence couverte, le cas échéant) constitue un indice mixte qui intègre le calcul des rendements annuels composés aux fins de sa répartition dans cette catégorie d'actif.

## Commentaire sur le rendement

Pour la période close le 30 juin 2011, la Catégorie a enregistré un rendement de 16,48 % (série B), comparativement à 16,51 % pour la référence. Une analyse du rendement de la Catégorie par rapport à la référence est présentée dans le rapport de la direction sur le rendement, sous la rubrique « Résultats ».

La référence est composée de différents titres. Il est impossible d'investir directement dans la référence, et cette dernière ne fait pas l'objet de charges, de frais ou de taxes. Tout placement dans des titres implique le paiement de frais ou de charges.

## Aperçu du portefeuille

### 25 principaux titres en portefeuille\* 30 juin 2011

Pourcentage de la valeur liquidative de la Catégorie	
Fonds d'investissement d'actions canadiennes Russell, parts de série B	25,2 %
Fonds d'investissement d'actions américaines Russell, parts de série B	19,6 %
Fonds d'investissement à revenu fixe canadien Russell, parts de série B	17,7 %
Fonds d'investissement d'actions outre-mer Russell, parts de série B	17,5 %
Fonds d'investissement d'actions mondiales Russell, parts de série B	12,6 %
Fonds d'actions marchés émergents Russell, parts de série O	3,7 %
Fonds de petites sociétés Russell, parts de série O	3,6 %
<b>Valeur liquidative (en milliers de dollars)</b>	<b>12 985 \$</b>

\* Cette Catégorie ne compte que sept titres au 30 juin 2011.

Remarque : Cet aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations courantes de la Catégorie. Il est possible d'obtenir, sur notre site Web ([www.russell.com/ca](http://www.russell.com/ca)), une liste mise à jour dans les 60 jours suivant la fin de chaque trimestre. Le prospectus ainsi que d'autres informations sur le Fonds sous-jacent peuvent être consultés sur [www.russell.com/ca](http://www.russell.com/ca) ou sur [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### Portefeuille par catégorie d'actif 30 juin 2011

Pourcentage de la valeur liquidative de la Catégorie	
Actions canadiennes	29,6 %
Actions internationales	51,5 %
Titres à revenu fixe canadiens	18,3 %
Autres actifs et passifs, montant net	0,6 %

100, King Street West  
1, First Canadian Place, bureau 5900  
Toronto (Ontario) M5X 1E4

[www.russell.com/ca](http://www.russell.com/ca)



Investissements Russell et son logo, LifePoints, Russell, Souverain et Programme d'investissement Souverain sont des marques déposées ou des marques de commerce de Frank Russell Company.

M03F PCG-CC-REG-052F (1 02/11)

